



Centre National d'Innovation
pour le Développement durable
et l'Environnement dans
les Petites entreprises

le bulletin d'information CNIDEP

n°
12

décembre 2013

- En temps de crise, les artisans sont-ils toujours motivés pour protéger l'environnement ?
- Les Relais du CNIDEP
- La base documentaire du CNIDEP enfin en ligne
- Pressings : prolongation de l'opération
- EGIDA 2 : premiers résultats
- Résultats énergétique des 4 ans de vie du bâtiment du CNIDEP
- Journées techniques 2014
- Les interventions du CNIDEP en 2013
- Les sollicitations reçues au CNIDEP en 2013

En temps de crise, les artisans sont-ils toujours motivés pour protéger l'environnement ?



La réponse à cette question se trouve dans le rapport **« Perspectives et besoins des artisans en matière d'environnement »** du CNIDEP. Cette réponse conforte le travail mené par les Chambres de Métiers dans ce domaine depuis des années. Elle montre aussi que les entreprises recentrent désormais leurs efforts sur l'essentiel, tout en restant mobilisés sur ces questions.

Récurrente depuis les années 80, l'enquête triennale 2012 de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Meurthe-et-Moselle est l'outil privilégié pour recueillir les attentes et les souhaits de l'ensemble des artisans du département. Parmi de

nombreux autres sujets, ils sont invités à exprimer leur vision sur **l'environnement et le développement durable au travers de quatre questions :**

- Les artisans envisagent-ils de proposer des produits et services plus respectueux de l'environnement ou plus sobres en énergie ?
- Projettent-ils de mieux prendre en compte l'environnement dans leur entreprise ? Si oui,
 - Envisagent-ils de mieux gérer leurs déchets ?
 - Souhaitent-ils mener des actions pour traiter leurs eaux usées ?
 - Veulent-ils faire des économies d'énergie ?
 - Envisagent-ils d'agir contre leurs nuisances sonores ?
 - Veulent-ils améliorer la qualité de l'air dans leur activité ?

► De par leur attention exceptionnelle au respect de l'environnement, les artisans considèrent-ils leur entreprise comme particulièrement performante ou exemplaire ?

► Ressentent-ils le besoin d'avoir du conseil en matière de développement durable ?

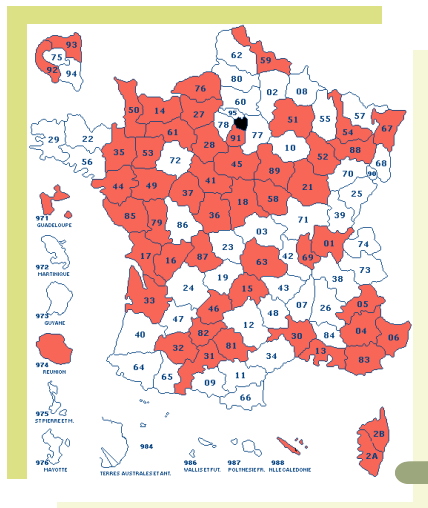
ENQUÊTE

Les résultats de cette enquête sont tout à fait représentatifs du ressenti de l'artisanat français, grâce au taux de réponse de 60% qui permet une bonne extrapolation des résultats. Au-delà de l'analyse des chiffres, le rapport du CNIDEP met en exergue les facteurs qui ont de l'influence sur les réponses des artisans. Ces conclusions ont pour vocation d'aider les organisations de l'artisanat dans la construction de leurs programmes d'actions.

L'essentiel de ces résultats est repris dans une plaquette synthétique disponible sur simple demande.

Pour tout renseignement, contactez **Nadine BERTRAND**, 03 83 95 60 83.





Les Relais du CNIDEP

Le CNIDEP a pour mission de développer des outils et méthodes pour aider les petites entreprises à mieux intégrer la protection de l'environnement dans leur gestion quotidienne.

Sa vocation nationale lui donne la légitimité d'intervenir sur l'ensemble du territoire français. Ne pouvant cependant pas se substituer aux Chambres de Métiers et de l'Artisanat sur leur territoire, il s'appuie sur son réseau de Relais.

Les Relais sont des Chambres de Métiers et de l'Artisanat, des collectivités ou tout acteur agissant dans le cadre du développement durable dans les très petites entreprises qui ont signé une « convention Relais » avec le CNIDEP par laquelle ils bénéficient de l'ensemble de services et outils du CNIDEP.

• 59 Relais en 2013 •

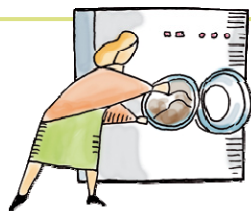
Pour toutes questions, contactez **Vanessa BROT**, 03 83 95 60 78.

La base documentaire du CNIDEP enfin en ligne !

Depuis des années, le Pôle d'Innovation de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Meurthe-et-Moselle assure la **collecte d'information et de documentation sur la thématique artisanat et environnement**.

La liste des ouvrages les plus récents ainsi que leur sommaire sont désormais accessibles sur le site internet www.cnidep.com sur lequel vous retrouvez les grandes thématiques du CNIDEP : eau, énergie, déchets, santé-sécurité...

Pour toutes questions, contactez **Vanessa BROT**, 03 83 95 60 78.



Pressings : prolongation de l'opération

L'opération nationale pour l'amélioration des pratiques environnementales dans les pressings présente un **premier bilan très positif** : 60 Chambres de Métiers et de l'Artisanat ont été formées ou testées au prédiagnostic pressing en 2 ans (85 depuis 2009). **309 prédiagnostics et 71 accompagnements ont été réalisés** par les Chambres de Métiers et de l'Artisanat, la CNAMS et le CNIDEP (soit 449 prédiagnostics et 152 accompagnements en incluant la FFPB) pour un objectif initial de 500 pour 250.

Suite à ce succès, la FFPB et l'ADEME ont décidés de prolonger l'opération afin de permettre la fin de la réalisation de ces diagnostics et accompagnements. Les Chambres de Métiers et de l'Artisanat et la CNAMS participants à l'opération peuvent ainsi continuer de réaliser des prédiagnostics et accompagnements ; les demandes de paiement peuvent être envoyées à la FFPB jusqu'au 10 mars.

De plus, le nombre de prédiagnostics et accompagnements a été revu afin d'équilibrer les demandes. En comptant les prestations déjà réalisées ou en cours, il reste à réaliser par les Chambres de Métiers et de l'Artisanat et la CNAMS environ :

► 60 prédiagnostics ► 45 accompagnements

Pour plus d'information, contactez **Madeline FUSS**, 03 83 95 60 86.

EGIDA 2 : premiers résultats

La première phase du travail d'enquêtes sur les déchets des artisans, destinée à la création des nouveaux ratios pour EGIDA 2, se termine en fin d'année. **12 métiers ont donc été enquêtés**, les 12 suivants étant prévus sur 2014. Le CNIDEP tient à remercier les Chambres de Métiers et de l'Artisanat départementales et la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat du Centre, qui ont permis la **réalisation de 400 de ces enquêtes** par leur sérieux.

Le CNIDEP est actuellement en train de conventionner avec la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat du Languedoc-Roussillon, et les CMAD de Nouvelle-Calédonie, Seine-et-Marne et Alpes Maritimes pour réaliser les 500 dernières enquêtes. Ce travail commencera début 2014 ; **la livraison du nouvel outil EGIDA 2 est prévue début 2015**.

Pour plus d'information, contactez **Madeline FUSS**, 03 83 95 60 86.

Résultats énergétiques des 4 ans de vie du bâtiment du CNIDEP :

4 ans après la date d'entrée dans le bâtiment du CNIDEP, l'heure du bilan énergétique a sonné

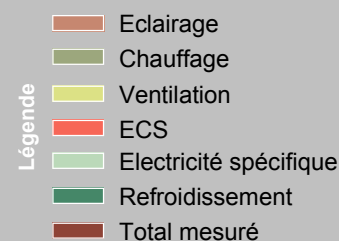
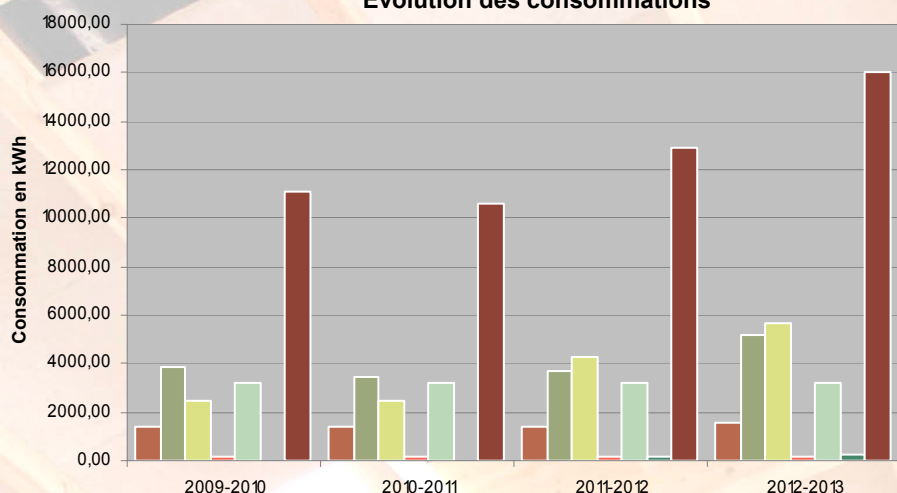
La consommation sur 2012-2013 est plus élevée que sur les autres périodes : en cause, le printemps 2013, particulièrement rude, qui a connu une baisse d'environ 4°C sur la moyenne des températures maximales à la même saison sur les trois autres années.

La moyenne du bâtiment prise sur la période été 2009 / été 2013, donne une consommation de moins de **75 kWh** d'énergie primaire par mètre carré et par an. Cette valeur permet d'atteindre les exigences des labels BBC-Effinergie et de PassivHaus.

Postes consommateurs	Consommation en kWh ep / m² . an
Eclairage	10,2
Chauffage	28,5
Ventilation	26,2
ECS*	1,2
Electricité spécifique	22,3
Refroidissement	0,8
Total	89,3
Production PV*	14,5
TOTAL avec PV	74,9

*ECS : Eau Chaude Sanitaire - * PV : Photovoltaïque

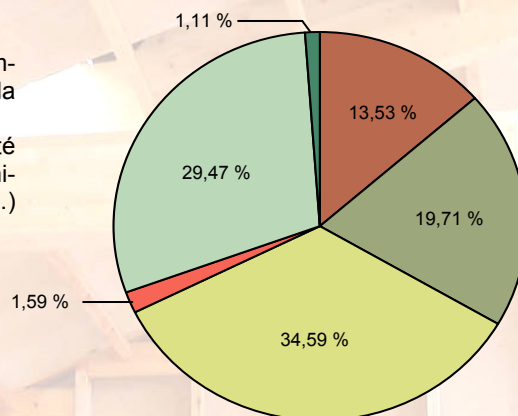
Evolution des consommations



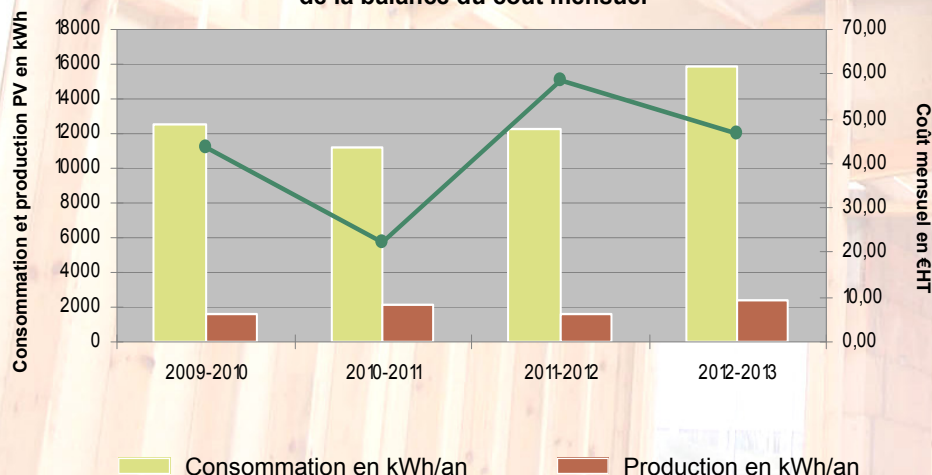
Répartition moyenne des postes consommateurs avec PV

En déduisant la production des panneaux photovoltaïques de la consommation liée au chauffage, le poste le plus consommateur d'énergie est la ventilation, suivi de près par l'électricité spécifique.

La conclusion de ce calcul est lorsqu'un bâtiment dédié à une activité tertiaire est performant de part son enveloppe et ses systèmes techniques, l'usage des appareils de bureautique (ordinateurs, imprimantes, ...) a un réel impact sur sa consommation totale d'énergie.



Evolution de la consommation, de la production PV, et de la balance du coût mensuel



La moyenne des dépenses énergétiques (pour tous postes consommateurs) du bâtiment est inférieure à **43 € HT** par mois. Ce résultat est possible grâce à une revente de l'électricité photovoltaïque qui donne une recette moyenne de 100€ par mois.

Nos sites Internet

Les connexions pour l'année 2013

www.cnidep.com : 195 000

www.ecomet.fr : 146 000

www.artisans-durables.fr : 2 600

www.batiment-cnidep.eu : 6 400

Journées techniques 2014

Découvrez sur notre site internet les journées techniques 2014 proposées et animées par le CNIDEP !

www.cnidep.com/journees_techniques.html



Les interventions du CNIDEP en 2013

Suite à de nombreuses demandes, le CNIDEP est intervenu 8 fois dans des colloques au cours de cette année :

► Rencontre nationale des Conseillers environnement, Bordeaux "L'implication des chambres de métiers et de l'artisanat en matière de plans climat territoriaux", "La maîtrise de l'énergie dans l'artisanat".

► Séminaire "Surveiller, évaluer et réduire les contaminations chimiques des milieux aquatiques", Paris : premiers résultats de l'étude sur la caractérisation des substances dangereuses dans l'artisanat".



► Forum de l'économie et de l'habitat, Thiaucourt : tenue d'un stand pour informer et sensibiliser les entreprises et les particuliers sur les nouvelles normes de développement durable dans l'habitat.

► Salon Aquaterritorial, Mulhouse : "Premiers résultats de l'étude sur la caractérisation des substances dangereuses dans l'artisanat" et tenue d'un stand.



► Réunion régionale pressing (après une réunion départementale organisée par le CNIDEP en début d'année), où le CNIDEP a présenté la technique de l'aquanettoyage. La DREAL, la FFPB, la CARSAT, le RSI et l'Agence de l'Eau Rhin Meuse ont présenté la réglementation, les solvants alternatifs ainsi que leurs aides à l'investissement respectives.

► Journée technique déchets, organisée le 10 décembre par l'ADEME Lorraine, Pont-à-Mousson : le CNIDEP a présenté la formation "Prévention et gestion des déchets des artisans pour l'accès en déchèteries".

► Conférence Stratégie Nationale de Développement Durable 2010-2013, Metz : "Economie verte et équitable en Lorraine".



Les sollicitations reçues au CNIDEP en 2013

Le CNIDEP est quotidiennement sollicité pour apporter des solutions techniques ou réglementaires. Ainsi en 2013, ce sont **489 demandes** (chiffres arrêtés au 04 novembre 2013) qui ont été reçues dont :

CMA et CCI	88	Etudiants	2
Relais	50	Artisans hors Meurthe-et-Moselle	34
Organisations Professionnelles	6	Artisans de Meurthe-et-Moselle	230
Collectivités	15	Divers	64

© Le bulletin d'information du CNIDEP
Centre National d'Innovation
pour le Développement Durable
et l'Environnement dans les Petites entreprises

Directeur de publication : Jean-Marie BENOIT
Rédaction : CNIDEP
Conception/réalisation/édition : Julie MUMBER
Impression : CNIDEP
Crédit photos : CNIDEP - CMA54
Imprimé sur du papier recyclé
Dépôt légal : décembre 2013 - ISSN n° 1771-8473



CNIDEP - 4 rue de la Vologne - 54520 LAXOU
Tél. : 03 83 95 60 88 - Fax : 03 83 95 60 30
Courriel : cnidep@cnidep.com
Site Internet : www.cnidep.com

Avec la participation financière de :

